



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

| | |
|-------------|--------------------------|
| N° | 2025-P265 |
| À | Conseil d'administration |
| Pour | INFORMATION |
| Date | 10 avril 2025 |

Sujet/titre

Plan du secteur du cœur de la capitale nationale – mise à jour sur l'état d'avancement

Résumé

- Le Plan du secteur du cœur de la capitale nationale (Plan du secteur du cœur) constitue le document stratégique de premier plan de la CCN en matière d'utilisation des terrains et de conception pour les sites fédéraux les plus importants au centre de la capitale nationale.
- Le plan actuel pour le secteur du cœur a été approuvé en 2005. Sa vision, ses politiques et ses projets se projettent jusqu'en 2025. Le plan est donc mis à jour pour tenir compte des nouvelles conditions et tendances, ainsi que de l'achèvement de plusieurs initiatives énoncées dans le plan de 2005.
- Le cœur de la capitale occupe une superficie de 12 km² répartie entre les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau et s'étend de part et d'autre de la rivière des Outaouais. Le secteur du cœur abrite la plus grande concentration de fonctions et de terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale.
- La mise à jour du plan du secteur du cœur a un horizon de planification d'environ 20 ans. Le plan prévoit l'avenir du secteur du cœur jusqu'au milieu du siècle.

Résumé des risques

- La dernière étape des consultations publiques pourrait être touchée par les élections fédérales.
- La mise en œuvre du plan pourrait être contrainte par l'évolution des priorités de la CCN et de ses partenaires au fil du temps. Ces défis peuvent être atténués par un engagement et une collaboration continue à mesure que de grands projets sont proposés et réalisés.

Recommandation

S.O.

Présentée par :

Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale

DocuSigned by:

8E8349D01759427...

Signature

1. Priorités stratégiques

- *Loi sur la capitale nationale* – mandat de la CCN : établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale afin de doter le « siège du gouvernement du Canada » d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.
- Plan d'entreprise de la CCN 2023-2024 à 2027-2028
 - Orientation stratégique n° 2
 - Veiller à ce que la RCN ait un cachet pittoresque et naturel par la conservation et la mise en valeur des actifs naturels, des paysages culturels et du patrimoine bâti dont la Commission de la capitale nationale (CCN) assure l'intendance.
 - Orientation stratégique n° 3
 - Contribuer à l'évolution d'une région de la capitale nationale dynamique, branchée et durable qui soit une source d'inspiration pour les Canadiennes et Canadiens, par l'aménagement, le développement et l'amélioration des actifs.
 - Priorité n° 2
 - Assurer la planification, la remise en état et la revitalisation des actifs essentiels et du réseau de transport de la région de la capitale nationale.
 - Priorité n° 4
 - Démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement.
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (PCC, 2017). Buts pour la capitale : accueillante et riche de sens, pittoresque et naturelle, et dynamique et branchée; 15 des 17 projets marquants.

2. Dispositions législatives applicables

Loi sur la capitale nationale, articles 10, 11 et 12

3. Contexte

Le secteur du cœur est au centre de la région de la capitale nationale (RCN), située sur les rives de la rivière des Outaouais. Cette zone d'étude couvre des municipalités réparties dans deux provinces, chacune régie par sa propre administration et ses propres priorités. Elle abrite également la plus forte concentration de fonctions et de terrains fédéraux dans la RCN.

Depuis le plan de 2005, des changements importants dans le contexte urbain, le mandat de la Commission de la capitale nationale (CCN) et les priorités du gouvernement ont transformé le paysage. Les principaux facteurs comprennent la reprise après la

pandémie, l'évolution des tendances comme les changements climatiques, la réconciliation avec les Autochtones, les préoccupations en matière de sécurité, l'accessibilité universelle et l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus). En réponse à ces changements, le plan du secteur du cœur de 2025 établit une vision avant-gardiste et des lignes directrices stratégiques pour les terrains fédéraux dans le secteur du cœur.

À l'heure actuelle, plusieurs initiatives de transformation des secteurs fédéral, municipal et privé transforment activement le secteur du cœur. Citons le Plan pour l'usage des terrains publics à des fins résidentielles, Zibi, les plaines Lebreton, la pointe Kiweki, la Bibliothèque publique d'Ottawa et Bibliothèque et Archives Canada, le Programme d'acquisition de services énergétiques (PASE), le tramway de la STO, la rue Wellington, la revitalisation du parc Jacques-Cartier et du pont Alexandra, et la Vision et le plan à long terme de la Cité parlementaire (VPLT). Le plan mis à jour fournira des conseils sur la programmation et les commémorations afin de tenir compte du transfert de 2013 des responsabilités de la CCN à Patrimoine canadien (PCH).

Jalons des grands projets

- L'énoncé des besoins du plan a été présenté pour la première fois au Comité de la haute direction en septembre 2020.
- Le plan a été présenté au conseil d'administration lors de la journée de planification stratégique de l'automne 2022.
- En novembre 2022, le projet a été présenté pour la première fois au CCUDI. Cette présentation comprenait les possibilités créées par la révision du plan, ainsi que des possibilités contextuelles et thématiques particulières, de même que des initiatives décisives (actuelles, imminentes et prospectives) dans le secteur du cœur.
- La deuxième présentation au CCUDI a eu lieu en mai 2023, où le cadre stratégique préliminaire pour la mise à jour du plan a été présenté. Elle abordait la vision, les principes directeurs et les thèmes.
- La troisième présentation au CCUDI a eu lieu en mars 2024 et portait sur les nouveaux concepts et les principaux objectifs.
- La quatrième présentation au CCUDI a eu lieu en décembre 2024 et portait sur les concepts, les thèmes et les recommandations sectorielles affinés.

Cadre de planification de la CCN

La mise à jour du plan est ancrée dans la vision et les politiques du Plan de la capitale du Canada de 2017 2067 (PCC, 2017). Elle renforcera les trois principaux objectifs (1. Une capitale accueillante et riche de sens; 2. Une capitale pittoresque et naturelle; 3. Une capitale dynamique et branchée) et fournira une orientation supplémentaire sur l'intégration et la réalisation de 15 des 17 projets marquants du PCC.

Le plan du secteur du cœur de 2025 est complété par des plans thématiques et des lignes directrices qui ont été élaborés au cours des dernières années. Il s'agit notamment du Plan lumière de la capitale (2017), du Plan stratégique du Sentier de la capitale (2020), de la Stratégie sur les forêts de la CCN (2021), de la Stratégie de développement durable (2023) et des Lignes directrices de conception pour la région de la capitale nationale (2023).

4. Analyse des options et analyse du personnel de la CCN

Structure du plan

Cette présentation résume le contenu et la structure du plan, qui comprend les éléments suivants :

1. Vision
2. Emplacement et cadre
3. Thèmes
4. Concept
5. Secteurs

Concept

Le concept est la pierre angulaire du plan du secteur du cœur et fournit les principaux paramètres et critères spatiaux. Il décrit comment le domaine fédéral dans l'ensemble du secteur du cœur sera organisé, interconnecté et construit, en synergie avec les diverses décisions et forces qui façonneront le reste de la RCN. Il se compose de cinq principales couches : l'espace libre de la capitale, le tissu de la capitale, le paysage urbain de la capitale, la destination de la capitale et le secteur riverain de la capitale. Le but et l'intention de chaque couche sont appuyés par un ensemble de caractéristiques et de politiques, qui fournissent des conseils contextuels et des références dans le plan pour les caractéristiques existantes et futures.

Secteurs

Le plan contient des recommandations principales pour 11 secteurs géographiques. Les secteurs fournissent des directives concrètes et propres au site, en combinant les plans en attente et approuvés et les principales recommandations futures. Ensemble, ces éléments fourniront une intention d'aménagement futur de référence.

En juin 2025, nous demanderons au conseil d'approuver la vision, les thèmes, les concepts et les recommandations sectorielles du plan du secteur du cœur, ainsi que le pouvoir délégué d'élaborer davantage des plans de démonstration et des politiques détaillées pour visualiser et communiquer l'intention approuvée pour chaque secteur. D'autres stratégies de coordination et de mise en œuvre des parties prenantes seront mises en œuvre afin de clarifier les priorités, les rôles et les critères pour des initiatives particulières définies dans le plan.

5. Détails financiers

Le plan a été élaboré par le personnel de la CCN avec un budget de 172 000 \$, y compris toutes les activités de consultation publique et les études techniques à l'appui au cours des trois dernières années. Il n'y a pas de budget prévu pour la mise en œuvre des propositions du plan.

6. Possibilités et résultats attendus

Le plan représente une occasion importante pour la CCN d'influencer les orientations progressives de planification et d'aménagement des environnements bâtis et naturels dans le secteur du cœur de la région de la capitale nationale. Cette mise à jour du plan offrira une occasion importante d'examiner et de diriger les scénarios de planification en évolution, ainsi que de réagir aux plans et politiques externes des partenaires fédéraux et municipaux, s'il y a lieu, pour la capitale, et de les harmoniser avec eux.

Le plan adopte une approche de conception qui :

- confirme les principes fondamentaux et les concepts d'aménagement historiques des plans antérieurs;
- évalue les plans et initiatives existants, en attente et approuvés, et détermine les secteurs qui doivent être harmonisés, mis à jour ou pour lesquels il manque une orientation;
- utilise les concepts visuels, les intentions et les scénarios d'aménagement des secteurs et des zones d'étude spéciale, et comprendre les échéanciers actuels, à venir et futurs. Une approche de stratégie spatiale fournira un cadre pour mettre

l'accent sur la mobilité, la forme bâtie, l'espace libre et les considérations d'animation. Les politiques fourniront des orientations pour appuyer les résultats souhaités;

- exprime clairement les résultats souhaités, mais fait preuve de souplesse quant à l'approche;
- utilise le leadership, les partenariats et l'approche à l'appui du plan de 2005 pour élaborer des stratégies de mise en œuvre et d'investissement et définit les rôles et responsabilités des partenaires et des parties prenantes.

7. Conformité avec les politiques de la CCN et du gouvernement

Le plan est conforme au Plan d'entreprise de la CCN, qui s'harmonise avec les politiques et les priorités du gouvernement. Le processus de planification comprend la mobilisation des peuples autochtones, des possibilités de consultation publique et une collaboration régulière avec les parties prenantes. Il met l'accent sur la durabilité et la résilience climatique. Il vise à renforcer l'accessibilité universelle et à offrir des lieux sûrs et sains où les résidents et les visiteurs peuvent faire l'expérience de la capitale.

Une évaluation environnementale stratégique sera effectuée pour le plan. Un collègue du développement durable et des services environnementaux de la CCN fait partie de l'équipe de travail pour contribuer à la mise à jour du plan et fournir des conseils.

Les plans de la CCN en vigueur seront harmonisés dans le cadre du nouveau plan (c.-à-d. Plan de la capitale du Canada, Plan lumière de la capitale, Stratégie de développement durable, Plan directeur conceptuel des plaines LeBreton, Stratégie d'optimisation de l'immobilier, etc.).

8. Risques et mesures d'atténuation

Afin de se conformer volontairement à la [Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale et économique stratégique](#), la CCN a mené une évaluation environnementale et économique stratégique pour le plan du secteur du cœur. L'évaluation environnementale et économique stratégique a pour but de veiller à ce que les membres de la direction et du conseil de la CCN soient informés des répercussions environnementales et économiques potentielles du plan et de leurs mesures d'atténuation. On prévoit que ce plan entraînera des répercussions minimales sur le climat et la biodiversité. Toutefois, les répercussions actuelles et prévues des changements climatiques dans la région de la capitale nationale pourraient influencer la mise en œuvre de ce plan. Les répercussions climatiques prévues comprennent les inondations, la chaleur extrême et les vagues de chaleur ainsi que l'exposition à des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient endommager les infrastructures et avoir un

impact sur les programmes et les activités. Ces répercussions ont été prises en compte lors de l'élaboration du plan.

| Risque | Probabilité | Répercussions | Mesure d'atténuation |
|--|--------------------|----------------------|---|
| La dernière étape des consultations publiques pourrait être touchée par les élections fédérales. | Moyenne-élevée | Modérées | Reporter à une date ultérieure la consultation publique en ligne sur l'ébauche finale du plan. |
| La mise en œuvre du plan pourrait être contrainte par l'évolution des priorités de la CCN et de ses partenaires au fil du temps. | Faible à moyenne | Modérées | <p>Une approche transparente de la carte-récit a permis d'accéder rapidement au contenu émergent aux fins d'examen et de discussion. Des activités de mobilisation personnalisées ont été utilisées pour établir des relations avec les principaux partenaires et parties prenantes.</p> <p>La collaboration continue et l'établissement de relations seront essentiels à une mise en œuvre réussie du plan à long terme.</p> |

9. Mobilisation du public et communications

Vision, principes et orientations stratégiques :

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Consultation des intervenants | Printemps-été 2023 |
| Consultation publique (en personne) | Été-automne 2023 |
| Consultation publique (en ligne) | Automne 2023 |
| Comité consultatif public | Automne 2023 |

Concepts, thèmes et secteurs :

| | |
|---------------------------|----------------|
| Comité consultatif public | Printemps 2024 |
|---------------------------|----------------|

| | |
|--|----------------|
| Consultation en personne (en personne) | Hiver 2024 |
| Consultation publique (en ligne) | Hiver 2024 |
| Consultation des intervenants | Printemps 2025 |

Ébauche du plan :

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Mobilisation des Autochtones | Printemps 2025 |
| Consultations publiques (en ligne) | Printemps 2025 |

10. Prochaines étapes

Approbation du conseil – 20 juin 2025

11. Liste des annexes

- Annexe A – Carte-récit
- Annexe B – Extraits des procès-verbaux des réunions du CCUDI

12. Personnes ayant rédigé la présentation

- Alain Miguelez, vice-président et planificateur en chef, Aménagement de la capitale
- Martin Barakengera, directeur, Planification et conception, Aménagement de la capitale
- Andrew Sacret, chef, Planification et design
- Patrick Bunting, planificateur principal, Planification et design
- Kelly McRae, planificatrice principale, Planification et design